RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 MAI 2023

L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'ACTION ET DE L'ANIMATION SOCIALE
6 COURS DES ALLIÉS - 35000 RENNES - 02 99 31 52 44 - contact@apras.asso.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION p. 5

1. L'OBSERVATION SOCIALE p. 7

1.1 Le Tableau de Bord Social
1.2 Productions
1.3 Présentations
1.4 L'Observatoire de la délinquance et des violences sexistes et sexuelles

2. L'ANIMATION DE PROJETS PARTENARIAUX p. 9

2.1 Les Espaces Sociaux Communs
2.2 « Sortir ! »
2.3 Autres actions ou projets
2.4 Études et recherches

3. L'ANIMATION SOCIALE DE PROXIMITÉ p. 16

3.1 Des Locaux confiés par les membres de L'APRAS pour favoriser les liens sociaux et soutenir la vie associative
3.2 Les Pôles Associatifs de Quartier
3.3 Les actions de soutien aux initiatives d'habitants
3.4 La Commission d'attribution des locaux et des fonds de soutiens

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Comme chaque année, vous trouverez dans ce rapport une présentation rétrospective des principaux dossiers, actions, projets, contributions qui nous ont mobilisés l'année passée.

Les fiches, qui composent ce rapport, couvrent une quinzaine d'actions dans nos différents champs d'intervention : l'observation sociale, les études, les projets partenariaux, «Sortir !», l'animation de proximité…

Ces fiches renseignent sur nos activités permanentes telles que le Tableau de Bord Social et les productions qui s'y rattachent, l'accompagnement des Espaces Sociaux Communs, la gestion des locaux, le soutien aux initiatives d'habitants, le dispositif «Sortir !», les travaux d'études...

Elles décrivent également des projets de court ou de moyen terme n'ayant pas forcément vocation à être pérennisés au sein de L'APRAS mais que nous accompagnons ou portons pendant un temps. C'est le cas de de l'accompagnement du Conseil Citoyen Rennais ou du nouvel équipement du Jeu de Paume.

Cette année 2022 a été caractérisée par un retour progressif à une activité plus « normale » après l'épisode de crise sanitaire, mais aussi par la poursuite ou la mise en œuvre de projets très mobilisateurs en termes d'exploration et de perspectives.

Le pôle observation sociale, après deux années très intenses dans un contexte de crise, a maintenu sa dynamique en alliant le travail de fond récurrent et l'exploration/innovation sur de nouvelles dimensions.

Sur ce dernier point, on pourra souligner cette année le travail très remarqué de diagnostic mené dans la cadre de la Convention Territoriale de Gestion (CTG) Ville de Rennes / CAF35, les travaux dans le cadre de l'observatoire de la petite enfance, la poursuite de l'élaboration d'indicateurs agrégés «indices de vulnérabilité», très appréciés et appropriés par les acteurs et partenaires, ainsi que l'expérimentation d'ateliers sur les outils d'observation sociale à destination des élu.es et services des communes de Rennes Métropole.

On peut également noter ici la production du rapport annuel pour l'observatoire de la délinquance et des violences sexistes et sexuelles, dont les contenus ont été particulièrement valorisés par la collectivité et repris dans la presse cette année.

Le pôle animation de proximité a retrouvé au fil des mois une activité plus habituelle du point de vue des mises à disposition de locaux et du soutien aux initiatives d'habitants. Cependant, la crise sanitaire a laissé des traces et la reprises d'activités de convivialité, notamment pour les collectifs d'habitants, a été très progressive. Les reprises de contacts, de liens, pour faciliter cette reprise ont été au cœur de l'activité quotidienne de l'équipe.

Deux projets ont été particulièrement mobilisateurs cette année, l'engagement de la démarche d'actualisation du projet du Pôle associatif de la Marbaudais et la troisième phase du projet du Jeu de paume pour créer les conditions du transfert de l'activité.

Au PAM, une dynamique est dorénavant amorcée, mais il convient ici de rappeler que le contexte d'insécurité a particulièrement impacté les collègues qui travaillent sur le site et altéré fortement leurs conditions de travail. Il est important de souligner ici leur engagement, leur professionnalisme et leur attachement au projet et aux habitants dans ce contexte parfois extrêmement anxiogène.

Le Jeu de Paume a connu une première année de fonctionnement (presque) normale, avec un niveau de locations des salles conforme aux prévisions, une programmation partenariale d'activité très aboutie et qui a inscrit l'équipement dans le quartier. Mais 2022 restera surtout celle de la mobilisation collective pour construire la suite de l'histoire avec la création en octobre de l'association du Jeu de Paume de Rennes qui a pris le relais de L'APRAS en avril 2023. La méthodologie élaborée par l'équipe et testée dans ce cadre s'est avérée très pertinente et mérite d'être capitalisée pour l'avenir.

Le dispositif Sortir ! a été placé sous le signe de la mobilisation pour la reprise des activités.

La poursuite de l'opération «coup de pouce» lancée en septembre 2021 a été complétée par une rencontre annuelle «Agora» 2022 dédiée à cet enjeu. Témoignages, analyses partagées, formulation de préconisations ont donné à ce temps de partage une dimension très fédératrice qui a permis de tracer une feuille de route collective pour 2022/2023.

Celle-ci s'est traduite entre autre par une mobilisation inédite à partir de juin pour informer, expliquer, promouvoir le dispositif dans de nombreux évènements estivaux, ainsi qu'à la rentrée.

Les chiffres constatés fin 2022 font apparaitre un réel rebond qui permet de retrouver le niveau d'avant crise, même s'il demeure une certaine hétérogénéité selon les territoires et la nature des activités.

Notre mission d'accompagnement des Espaces Sociaux Communs a également retrouvé un peu de régularité avec un fil rouge cette année concernant le futur ESC Simone Iff à Maurepas et la préparation du projet d'accueil commun de ce futur équipement.

L'accompagnement du Conseil Citoyen Rennais aura quant à lui été marqué par des difficultés ; une remise en cause, par une minorité de conseiller.ères, de notre accompagnement et de la collègue qui le portait a fortement dégradé les conditions de mise en œuvre de cette mission.

L'équipe professionnelle de L'APRAS était constituée au 31/12/2022 de 19 salarié.es permanent.es. Il convient d'ajouter à ce chiffre les 6 collègues mis à disposition par le GEDES (4 personnes pour l'entretien de locaux et 1 personne sur la communication et une personne sur les fonctions RH, pour 2.8 ETP).

Au total, en incluant les remplacements et renforts, ce sont 29 personnes qui ont contribué cette année au projet.

Je remercie ici toute l'équipe, y compris celles et ceux qui nous ont apporté ponctuellement un précieux concours, pour son engagement, son professionnalisme et le dynamisme avec lequel elles et ils mettent en œuvre le projet au quotidien.

Je remercie également les membres du conseil d'administration pour la confiance qu'elles et ils nous manifestent, leur implication et leur présence à nos côtés, y compris dans les moments compliqués.

Philippe Le Saux,
Directeur de L'APRAS.

1. L'OBSERVATION SOCIALE

1.1 Le Tableau de Bord Social

Rappel :

1991 : création du Tableau de Bord Social des Quartiers Rennais
2008 : le TBS est accessible sur internet avec un code
2012 : évaluation du TBS : confirmation de enjeux de l'accompagnement des partenaires dans l'appropriation et la mobilisation des données
2016 : mise à disposition des données nouveaux Quartiers Politique de la Ville
2019 : intégration des indicateurs de l'outil de suivi du Contrat de Ville et d'un nouveau territoire « IRIS des Quartiers Politique de la Ville »

Actualisation du Tableau de Bord Social
(janvier - octobre)

Possibilité d'accéder aux données selon plusieurs niveaux de territoires: Iris, Quartiers, Communes, Quartiers Politique de la Ville, Iris des QPV.

Possibilité de comparaison entre ces territoires et avec des territoires nationaux pour les données INSEE : France métropolitaine, département, villes de même strate que Rennes.

Diffusion régie par des conventions avec les organismes fournisseurs. Usage réservé aux professionnels et décideurs dans le domaine social et socio-culturel.

1.2 Productions

Fiches INSEE

A l'échelle :
- des 12 quartiers rennais (éditées tous les ans depuis 2011)
- des IRIS des Quartiers Politique de la Ville

Mise à disposition facilitée des données INSEE par quartier.
Accès grand public (pas de restriction sur la diffusion).

Observatoire des Données Sociales

L'ODS a été diffusé en début d'année 2022. Il a fait l'objet d'une présentation en instance de Rennes Métropole (atelier métropolitain). Nous avons proposé à cette occasion la tenue d'ateliers d'observation sociale à destination des communes (élu-es / professionnel-les).

Il s'agissait de proposer des espaces pour présenter les outils à disposition des communes en matière d'observation sociale.

Bilan quantitatif : 18 personnes différentes ont participé à un ou plusieurs ateliers d'observation sociale animés par L'APRAS entre le 22 novembre et le 7 décembre 2022. 26 participations sont totalisées sur les thématiques proposées : Enfance / Jeunesse ; Famille / Petite Enfance ; Personnes âgées ; Revenus / Chômage précarité ; Sortir !.

Ces temps ont donné lieu à des échanges autour des évolutions des territoires et de leurs besoins.

Le bilan qualitatif étant jugé très positif (hormis un regret sur une participation insuffisamment nombreuse), il a été proposé de reprogrammer régulièrement cette proposition.

Actualisation de l'ODS fin 2023, pour une publication début 2024.

Observatoire de la petite enfance

Initié par les partenaires réunis dans le cadre de l'Étoile, ce projet a été travaillé à partir de 2020.

L'APRAS était présente au titre de ses missions d'observation sociale et particulièrement des travaux menés de longue date sur cette thématique, ainsi que des données déjà présentes et actualisées annuellement dans le cadre de son Tableau de Bord.

L'objectif général est que les données, déjà existantes dans le Tableau de Bord Social, puissent être mobilisées spécifiquement, complétées le cas échéant, partagées et analysées formellement et régulièrement entre les acteurs du champ avec une visée opérationnelle d'adaptation et d'amélioration de l'offre.

Cette approche, à partir d'un socle commun d'indicateurs mis en partage et analysés collectivement, pourrait être complétée par des collectes et analyses plus qualitatives sur certains sujets.

Une partie de ce socle pourra faire l'objet d'une diffusion élargie.

Un document a été produit et a été présenté en COPIL Observatoire de la Petite Enfance en janvier 2022. Le document final a été présenté aux partenaires (petite enfance, insertion) le 7 juillet au Jeu de Paume.

Diagnostic pour la Convention Territoriale Globale

La Ville de Rennes et la Caisse d'Allocations Familiales ont souhaité que L'APRAS puisse contribuer à la réalisation du diagnostic pour la Convention territoriale globale (CTG) et les accompagne dans les échanges sur les évolutions et les besoins des foyers rennais sur le territoire.

Outil incontournable pour la création et l'amélioration des services offerts aux familles, aux enfants et aux jeunes, la CTG renforce les actions partenariales entre la CAF et les collectivités territoriales et permet de réaffirmer l'engagement de ces acteurs en direction des besoins actuels et futurs des Rennais.

Cette convention constitue une feuille de route et une ambition commune pour les acteurs enfance, jeunesse et familles du territoire. La Ville de Rennes et la CAF d'Ille-et-Vilaine entendent apporter aux fa-

milles du territoire des services répondant aux besoins identifiés.

Le Pôle a ainsi participé aux échanges entre les institutions, ainsi qu'à certains travaux thématiques, ce qui a permis d'alimenter et de construire le diagnostic en relation étroite avec les services des deux institutions.

La CTG a été signée le 20 mars par la Ville et la CAF.

1.3 Présentations

En 2022, 21 présentations des travaux de l'observatoire ont eu lieu (dont les 7 ateliers observation sociale à destination des communes).

-Service Protection Maternelle Infantile et Accueil Petite Enfance du Conseil Départemental

-Plénière Espace Social Commun de Cleunay

-GT Rennes Métropole « Aller Vers »

-Centre Social de Villejean (présentation à la suite des échanges sur le diagnostic pour le renouvellement de l'agrément)

-Bureau municipal de Chantepie : Indice de vulnérabilité des jeunes et des enfants

-Partenaire enfance de Villejean

-CODIR DIAP

-Equipe Contrat de Ville

-Coordination de quartier – Ville de Rennes

-Partenaires jeunesse : Indices de vulnérabilité des 15-24 ans

1.4 L'Observatoire de la délinquance et des violences sexistes et sexuelles

Rappel :

1998 : réalisation du diagnostic délinquance pour Rennes.
2003 : réalisation de l'Observatoire de la Délinquance de Rennes Métropole.
2018 : nouvelle maquette du document Observatoire de la délinquance
des focus qualitatifs sur des thématiques ou sur des territoires viennent enrichir le volet quantitatif sur les faits enregistrés par la Police et la Gendarmerie

Réalisé 2022

Le document Observatoire de la délinquance 2022 a été actualisé.

Le volet qualitatif de l'observatoire a concerné 2 focus en 2022 :

-Les violences intrafamiliales

-Le harcèlement en milieu scolaire.

2. L'ANIMATION DE PROJETS PARTENARIAUX

2.1 Les Espaces Sociaux Communs

Contexte

Les missions de L'APRAS concernant l'accompagnement du projet des ESC figurent dans la charte des ESC :

- *« Organisation, suivi et animation du comité de pilotage des ESC ;*
- *Organisation et animation des travaux du GT ESC ;*
- *Appui aux groupes de coordination des responsables dans les ESC ;*
- *Accompagnement de travaux thématiques dans les sites (accueil commun, fragilités psychologiques, partage de diagnostics...) ;*
- *Organisation des rencontres inter ESC ».*

(Extrait charte des ESC)

L'accompagnement dans les sites « groupes Coordo »

L'APRAS accompagne de manière continue les responsables de 4 des 6 ESC, Maurepas, Villejean, Aimé Césaire, Le Blosne dans le cadre de réunions de coordination (27 réunions cette année).

Ces rencontres ont pour objet le pilotage de la dimension commune des ESC, l'accueil et les actions initiées collectivement, les réunions plénières des salarié.e.s… C'est également le lieu de la régulation du fonctionnement quotidien.

Cette année, à noter, une implication particulière à Maurepas et Villejean en sus des rencontres de coordination.

Sur Villejean :

Dans le cadre des travaux de restructuration de l'ESC et de la mise en place du nouveau projet d'accueil avec différentes phases expérimentales, L'APRAS a appuyé les responsables du site sur la préparation, l'animation et le suivi de certains travaux en lien avec les agent.e.s d'accueil ainsi qu'à la mise en place et à l'analyse des démarches évaluatives (professionnel.les / usager.ères) .

Un diagnostic a été réalisé à la demande du Conseil Départemental avec pour objectif de mieux comprendre les caractéristiques sociales des habitants du quartier : y a-t-il des spécificités dans ce quartier / autres ? Si oui lesquelles et en quoi et comment elles impactent et complexifient l'intervention des acteurs de l'ESC ? Ce travail a été conduit par le pôle observation de L'APRAS en mobilisant des données statistiques, ainsi que par la réalisation de plusieurs entretiens qualitatifs avec des agents et responsables sur site. L'ensemble a donné lieu à un rapport transmis au Conseil Départemental, restitué aux agents ayant été auditionnés, ainsi qu'aux responsables du site et membres du GTESC.

Sur Maurepas :

Une implication spécifique auprès des responsables et des équipes accueil autour du projet d'organisation de l'accueil du futur équipement, ESC Simone IFF, ainsi qu'une contribution tout au long de l'année au suivi d'avancement des travaux dans le cadre du groupe de travail animé par l'Agence Départementale, et en lien avec la SPL : 4 ateliers accueil, 3 réunions de pilotage (+ la participation au Groupe opérationnel) ainsi que la participation à l'organisation de la plénière ESC.

Le Groupe Technique des ESC (GT ESC)

« Le pilotage politique s'appuie sur une coordination technique transversale matérialisée par un Groupe Technique des ESC (GT ESC) composé des cadres référents de chaque partenaire et animé par L'APRAS. Il se réunit mensuellement. Ses objectifs sont les suivants :

- *Assurer veille et recherche de solutions sur les questions qui émergent dans le fonctionnement interinstitutionnel des ESC ;*
- *Impulser et conduire la déclinaison opérationnelle du projet ESC ;*
- *Organiser la concertation et l'échange entre les professionnels et élus des différents ESC, notamment par l'organisation de rencontres inter ESC ;*
- *Préparer, alimenter et organiser les réunions du comité de pilotage ;*
- *Construire, structurer et enrichir le projet.*

(Extrait charte des ESC)

Ce groupe s'est réuni à 10 reprises cette année.

Ces réunions portent sur les arbitrages organisationnels dans les équipements, la préparation des comités de pilotage, le suivi des projets transversaux (accueils, formations communes…), l'analyse et la réflexion sur l'évolution du projet des ESC, l'organisation des rencontres inter ESC.

Cette année, le GTESC a été particulièrement mobilisé sur :
-Le projet numérique,
-La mise en place d'un fonds de formation mutualisé pour les agents d'accueil,
-Le suivi de l'élaboration du projet d'accueil du futur ESC Simone Iff,
-Le suivi et les arbitrages liés à la mise en œuvre du projet d'accueil actualisé à Villejean,
-L'harmonisation des horaires dans les sites et du socle commun des fiches de poste des agent.es d'accueil,
-La préparation des comités de pilotage.

Il est à souligner que la prégnance des problématiques d'organisation, de moyens humains et matériels pour la mise en œuvre des accueils et du projet des espaces numériques a fortement pesé sur les travaux du GTESC au détriment de travaux plus prospectifs sur le projet des ESC dans sa globalité.

Le Comité de pilotage

Le Copil s'est réuni une seule fois en 2022. La séance a été consacrée au bilan du projet des espaces numériques ainsi qu'à un point d'étape sur le projet de nouvel ESC (projet d'accueil et modalités d'organisation de l'entretien et la maintenance du futur bâtiment).

2.2 Sortir !

Le dispositif « Sortir ! » a succédé au passeport culture loisirs en 2010.

Il a pour objectifs de :

▪ Développer la connaissance de soi, l'estime de soi, source de construction identitaire ;

▪ Stimuler l'ouverture, la connaissance culturelle, l'évasion, l'émerveillement et l'émotion, le bien-être ;

▪ Inciter à l'autonomie pour l'accès aux loisirs et à la culture ;

▪ Créer du lien social et rompre l'isolement ;

▪ Favoriser l'intégration et la cohésion sociale, susciter un sentiment d'appartenance au quartier, à la ville, à la société.

Il articule réductions tarifaires, démarches d'accompagnement et médiation au bénéfice des populations aux revenus modestes.

A la demande de Rennes Métropole, qui en assume le coût financier, **le dispositif a été élargi depuis 2019 aux étudiants boursiers** de niveau 2 à 7 ainsi qu'**aux jeunes suivis par We Ker** vivant sur le territoire métropolitain et suivis dans le cadre des dispositifs Contrat d'Engagement Jeune et Sortir de la rue.

Initialement développé à l'échelle de Rennes et de Saint-Jacques-de-La-Lande, **il associe dorénavant 36 communes** et est cofinancé en 2022 par Rennes Métropole, le Conseil Départemental, la CAF 35 et les Organismes HLM).

La Chapelle-Chaussée a rejoint le dispositif en 2022.

Une année placée sous le signe de la reprise des activités

Avec la sortie progressive de la crise sanitaire les pratiques sportives, culturelles et de loisirs ont repris leurs droits.

Pour autant, cette reprise, si elle s'est vérifiée au travers de l'utilisation du dispositif, est caractérisée par une certaine hétérogénéité, et le niveau de 2019 n'a pas tout à fait été retrouvé.

Le nombre de personnes inscrites, a fortement progressé, **46 091 en 2022** (39 488 en 2021, 41 156 en 2019 et 35 930 en 2020), auxquelles il faut ajouter **6 929 étudiants, et 328 jeunes suivis par We Ker, soit un total de 53 348 personnes** (46 142 en 2021, 41 934 en 2020 et 47 132 en 2019).

Cependant, l'usage effectif de la carte n'a pas forcément suivi cette évolution.

27 249 personnes ont utilisé au moins une fois leur carte dans le cours de l'année, dont **2 640 étudiants et 133 jeunes suivis par We Ker** (17 093 en 2021, 15 229 en 2020 et 29 871 en 2019).

78 911 utilisations pour des activités ponctuelles (32 800 en 2021, 25 300 en 2020 et 119 772 en 2019) auxquelles il faut ajouter 7 387 utilisations par des étudiants et 358 utilisations par les jeunes suivis par We Ker soit **au total 86 656 utilisations** (à noter cependant que depuis 2019, le CINÉVILLE de Rennes a fermé, la fréquentation des salles de Bruz et Vern ne compensant pas cette fermeture : 16 000 entrées en moins par rapport à2019, ce qui impacte fortement le nombre d'utilisations total).

12 159 utilisations pour des **activités régulières** (y compris CIS école de natation Rennes), 853 utilisations par des étudiants et 26 utilisations par les jeunes suivis par We Ker (9 187 en 2021, 7 992 en 2020 et 13 765 en 2019).

2 773 participations à des **actions collectives** (734 en 2020 et 2 443 en 2019).

Poursuite de l'opération « coup de pouce » exceptionnelle pour favoriser la reprise

Afin d'encourager et soutenir la reprise d'activités, une opération "coup de pouce" a été lancée le 1er septembre 2021 et s'est achevée le 30 juin 2022.

Un financement complémentaire d'un montant de 20 euros (30 euros pour les moins de 25 ans, les étudiants.e.s et les jeunes suivis par We Ker) a donc été mis en place pour les activités régulières du 1er septembre 2021 au 30 juin 2022.

Au 31 décembre 2021, 7 147 personnes avaient bénéficié de ce coup de pouce.

Sur l'ensemble de la période de l'opération du le 1er septembre 2021 au 30 juin 2022, **8 919 personnes ont bénéficié de ce coup de pouce.**

L'animation du dispositif

Cette année aura vu **deux évolutions importantes** :

-L'organisation de la rencontre annuelle « Agora Sortir ! » après deux années d'interruption.

Placé sous le signe de la mobilisation pour la reprise des activités, cet évènement, préparé dans le cadre d'un groupe de travail associant utilisatrices.teurs, partenaires associatifs , élu.es, relais sociaux… a été très fédérateur.

Les témoignages d'utilisatrices, de partenaires et d'élu.es de communes sur l'impact de la crise sanitaire proposés à cette occasion ont été des moments très importants de partage pour pouvoir se projeter sur l'après.

Les ateliers qui ont suivi ont permis d'identifier les priorités pour l'avenir et les grandes lignes de mobilisation collective.

Les conclusions de cette rencontre ont abouti dans les semaines suivantes à l'élaboration de la feuille de route collective de l'animation du dispositif pour 2022/2023.

-Le développement de la promotion et la communication sur le dispositif en direction des habitant.es par une intensification de visibilité et de présence physique sur des évènements estivaux à partir de 3 objectifs :

-Aller à la rencontre des habitant.e.s pour permettre une meilleure connaissance du dispositif Sortir!

-Profiter des évènements estivaux, moments festifs, sportifs et culturels pour promouvoir le dispositif.

-Faire le lien avec les acteurs de terrain pour permettre l'appropriation du dispositif et leur permettre d'être relai de l'information.

Cette démarche volontariste s'est inscrite dans la mise en œuvre des préconisations de l'Agora des partenaires et de la feuille de route qui en a découlé.

La mobilisation estivale

Elle s'est traduite par une pluralité de de modalités d'intervention, en lien étroit avec la programmation « un été à Rennes » :

-Stand d'informations avec animation (réemploi d'anciennes cartes Sortir!)

-Dépôt de documentation auprès de structures relais proposant des animations durant l'été

-Stand d'informations tenu par les coopérant.e.s des Coopératives Jeunesse de Service (CJS) de Rennes préalablement formé.e.s

-Stand d'informations sans animation, permettant d'aller vers les personnes présentes

-Prise de parole avant des évènements

Quelques chiffres pour rendre compte de cette démarche estivale :

-26 interventions sur 22 dates

19 stands tenus par L'APRAS

7 stands tenus par les les coopérant.e.s des CJS

8 prises de parole avant concert/projection ciné/spectacle

Environ 500/550 personnes avec lesquelles un échange direct a eu lieu, auxquelles s'ajoutent les personnes présentes lors des prises de parole.

Lien avec une vingtaine de structures pour l'organisation des interventions.

3 structures outillées pour faire la promotion du dispositif directement auprès des habitant.e.s durant les évènements d'été.

17 posts Facebook et une actualité sur le site Sortir!.

La mobilisation à la rentrée

Cette dynamique s'est poursuivie à la rentrée avec des stands tenus à l'occasion de plusieurs évènements de rentrée.

-Dans les quartiers :
Forum associatif DQNO, dalle Kennedy, Portes ouvertes des Cadets de Bretagne, Forum festif Parc Oberthur, Inauguration de la ligne B du métro à Gros Chêne, en parallèle d'une action de La Cohue…), ainsi qu'à l'occasion de la rentrée des classes.

-Dans les écoles (6 stands proposés lors des petits-déjeuners et goûters de rentrée).

-Et bien sûr, en direction des étudiants : 9 stands d'information proposés lors des évènements de rentrée sur les campus, école, épicerie solidaire…

La sensibilisation/formation continue des instructeur.rices et relais de proximité

Une rencontre cette année qui s'est déroulée aux Champs libres au mois de septembre et a mobilisé une trentaine d'agents dont 7 de communes hors Rennes. C'est l'occasion pour les professionnel.les de (re)découvrir un partenaire du dispositif et d'actualiser la connaissance sur ses évolutions, et pour L'APRAS d'avoir un précieux retour d'expériences du volet instruction.

9 temps d'information organisés avec des structures relais de proximité (Cohue, Par tout artiste, Entourage, AFEV, Secours populaire, Épicerie sociale du Rheu…).

Démarche spécifique de mobilisation avec les bailleurs, We Ker, les travailleurs sociaux du Conseil Départemental (en partenariat avec l'agence départementale)….

Soutien aux projets à l'initiative d'habitant.es

2 projets à l'initiative d'habitants soutenus cette année :

-Un projet de sortie à Fougères par un collectif d'habitant.es des Champs Manceaux.

-Un projet de sortie au Mont Saint-Michel par un groupe d'apprenants soutenu par Langophonie.

COMMUNICATION

2022 aura été une année d'intensification de la visibilité médiatique du dispositif dans les médias (médias web, journaux de quartier et étudiants, article dans Les Rennais, interview radio…).

Site internet

Finalisé en 2015, le site internet dédié au dispositif http://www.sortir-rennesmetropole.fr comporte des rubriques pratiques (où avoir sa carte, comment, les formulaires, les modèles de conventions partenaires, etc…) mais également des liens vers les ressources locales (agenda des sorties de Rennes Métropole…) et un espace collaboratif

pour les partenaires.

Cet outil a démontré sa pertinence pour la visibilité, l'accessibilité, la mise en œuvre du dispositif.

La reprise **des visites du site** constatée en 2021 s'est poursuivie pour atteindre **103 164 en 2022** (74 969 visites en 2021, 59 796 en 2020 et 83 986 en 2019).

Un salarié est missionné à temps partiel sur ce projet en tant que community manager au sein de l'équipe de L'APRAS avec comme objectif de développer le travail en réseau dans et autour du dispositif.

La gestion du dispositif

1 168 structures avaient une convention avec L'APRAS au 31.12.2022.

Gestion des remboursements

L'APRAS assure la totalité des remboursements des structures liées à l'utilisation du dispositif.

12 405 remboursements ont été effectués en 2022, dont **11 852** via une procédure dématérialisée.

Le passage à KorriGo services

Préparée de longue date en partenariat avec Rennes Métropole et le CCAS de la Ville de Rennes, l'intégration de la carte « Sortir ! » dans KorriGo services est effective depuis le 1er juillet 2019.

Depuis le 1er juillet 2020, il n'y a donc plus de cartes « Sortir ! » physiques.

Du 1er juillet 2019 au 31 décembre 2022, **1 183 lecteurs** ont été paramétrés et mis à disposition dans les structures partenaires de façon permanente ou lors d'évènements ponctuels (festival…).

Après analyse des besoins de chaque structure, ces mises à disposition ont été adaptées au cas par cas selon les besoins des structures.

Des bilans par commune

Chaque commune a fait l'objet d'un bilan spécifique écrit qui lui est diffusé (utilisation et financement).

2.3 Autres actions ou projets

L'accompagnement ou la contribution à des projets partenariaux se décline parfois sous des formes variées. Cette fiche permettra aux administrateurs d'en percevoir les contenus pour cette année.

Animation de l'instance tripartite de suivi de la convention ARCS - Ville de Rennes - CAF 35

Cette mission, conduite à la demande des partenaires concernés, est intégrée dans la convention d'objectifs et de financements des centres sociaux ARCS/Ville de Rennes/CAF 35.

« L'APRAS est désignée comme animateur du comité de suivi. Elle prépare en amont, et en lien avec les trois partenaires, les thèmes de travail à traiter et finalise les ordres du jour. Au sein de l'instance, elle assure une fonction de problématisation et un rôle de facilitateur des échanges, garantis par une posture de neutralité. Elle accueille le comité de suivi dans ses locaux, anime, régule et coordonne les travaux. Elle assure la rédaction et la diffusion des comptes-rendus. L'APRAS anime autant que de besoin des réunions préparatoires à ces comités en configuration « technique» ». Extrait art 3.2 convention pluriannuelle.

Cette instance se réunit en général deux fois par an :

- Au printemps pour des échanges sur le projet, les priorités, les axes de travail etc…

- La deuxième séance porte plus sur les questions budgétaires.

Cette année, les deux rencontres ont été principalement consacrées au projet structurant d'évolution des haltes garderies des centres sociaux en multi accueil. Cette évolution découle du travail mené les années précédentes sur le modèle socioéconomique de l'association, l'évolution des besoins des familles, et le renouvellement de la convention pluriannuelle.

Ce projet permettra d'améliorer les réponses apportées dans les quartiers en matière d'accueil de la petite enfance. L'ampleur du chantier nécessite une mobilisation collective concertée et organisée tant des bénévoles de l'association que des professionnel.le.s et des partenaires que sont la Ville, la CAF35, mais également le Département.

La question du renouvellement de la convention a été également abordé avec des premiers échanges sur l'enjeu à venir de définition de la couverture territoriale des centres sociaux au regard des évolutions urbaines à l'œuvre (habitat, mobilité…).

Mission d'appui au Conseil Citoyen Rennais

L'APRAS est engagée auprès du Conseil Citoyen Rennais depuis 2016 (décision CA 02/2016 et arrêté préfectoral 26/04/2016).

Le volume de travail lié à cet accompagnement nous a conduits en 2017 à recruter un renfort sous forme d'un contrat aidé (poste adulte relais) dont le contrat a été renouvelé pour trois ans en 2020.

Organisation actuelle du Conseil

Le CCR comptait 25 membres officiels en 2022 (arrêté préfectoral du 5 septembre 2022) :
.16 habitant.e.s (8 femmes et 8 hommes)
.9 acteurs locaux

Il s'est organisé de la façon suivante :

- une assemblée plénière qui se réunit tous les deux mois ;

- un Bureau composé des référent.e.s des quartiers, des « 3 piliers » du contrat de ville et des commissions, qui se réunit tous les mois ;

- 5 groupes territoriaux, 1 par QPV, composés des membres officiels acteurs locaux et habitants résidant dans le QPV. Ces GT sont ouverts à d'autres habitants du QPV. Ils se réunissent environ tous les mois ;

- de commissions thématiques (formation, communication…).

Éléments de l'activité 2022 du Conseil Citoyen

L'assemblée plénière s'est réunie à 7 reprises en 2022 avec 9 participant.e.s en moyenne.

Ces A.P. sont reliées à l'activité des groupes territoriaux dont les sujets et modalités de travail sont spécifiques à chaque territoire. Certains sont accompagnés régulièrement par L'APRAS (à leur demande), les autres fonctionnent de façon autonome.

Leurs objets d'échanges ou d'implications sont multiples, divers et variables selon les quartiers.

Ces GT sont également consultés sur la programmation des actions du Contrat de Ville et associés au suivi des plans d'Action Territoriaux du contrat.

Le fonctionnement du Conseil Citoyen a été cette année fortement perturbé par des dissensions internes et la mise en cause par une minorité de membres du groupe territorial de Maurepas de l'accompagnement mis en œuvre par L'APRAS.

Ce conflit conduit a été contingenté sans être réglé sur le fond. De fait, la dynamique d'accompagnement qui prévalait depuis 2016 a été irrémédiablement atteinte. La mission de L'APRAS évoluera en 2023, conformément aux orientations données par les élu.es de l'association, et se limitera à un accompagnement administratif et logistique et s'achèvera avec l'actuel contrat de Ville.

De fait, même si certains groupes territoriaux ont pu poursuivre leurs activités (travail sur l'isolement à Bréquigny, démarche de remobilisation au Blosne, suivi du PRU à Maurepas), ainsi que la plénière (ex : accueil de Madame Rougier pour échanger sur les cité éducative, préparation de la participation aux diverses instances du CDV…), le projet de conseil citoyen rennais est durablement altéré comme en témoigne l'érosion de la participation aux plénières et la mise en sommeil du GT de Cleunay.

Le projet Jeu de Paume : 2022 préparer la transmission…

La mission transitoire confiée à L'APRAS comportait 3 étapes :

-2019 : l'étude de préfiguration avant l'ouverture de l'équipement de quartier,

-2020 : le lancement de l'exploitation avec le contexte que l'on connait et qui a nécessité davantage de temps,

-2022 : la création d'un collectif pour envisager la transmission de la gestion et de l'animation du lieu, avec un enjeu important sur la place des habitants.

Au moment où nous écrivons ces lignes, le transfert de la gestion de l'équipement a été réalisé au 1er avril 2023, clôturant officiellement la mission de L'APRAS. La richesse de cette expérience et les liens très forts établis avec les personnes (salarié.es et bénévoles) permettront de rester attentif au Jeu de Paume.

1. Les principales évolutions et réalisations en 2022

- Une année marquée et rythmée par le processus de transmission de la gestion et de l'animation du lieu engagé en avril, et qui a abouti à la création de l'association Jeu de Paume Rennes en octobre.
- Des propositions d'activités et un programme d'évènements qui se sont densifiés et enrichis, au bénéfice de tous les publics, et en lien avec la vocation généraliste de l'équipement.
- L'ancrage et le tissage de liens avec les acteurs du quartier Centre qui ont été davantage explorés, permettant de concrétiser ou d'imaginer de nouveaux partenariats opérationnels.
- Un nombre plus important de structures accueillies en « réguliers » (salles et bureaux), se traduisant par une contribution plus forte aux projets et à la vie du lieu.
- Une première année de référence pour le modèle économique, ce qui n'avait pas encore été possible dans le contexte de crise sanitaire.
- Le réajustement de l'échéance de fin de la mission de L'APRAS au processus de transmission (1er avril 2023).
- La création d'un nouvel outil de communication : une plaquette de rentrée !

2. La création de l'association Jeu de Paume Rennes

Le processus a été engagé en avril 2022. Il aura donc fallu près de 7 mois pour qu'il aboutisse, traversant des phases de mobilisation, d'information, de débats et surtout de partage d'expériences individuelles et collectives mises en commun dans ce projet atypique ! Il serait inexact d'affirmer que chacun savait par avance là où nous allions arriver. Le sujet était complexe, puisque les futurs administrateur.rices devaient accepter la fonction d'employeur, et la prise en main de l'ensemble des domaines afférents à la gestion et à l'animation d'un équipement de quartier, situé en plein cœur du Centre-Ville de Rennes.

Le processus a été guidé par des principes généraux, communiqués auprès de tous les participants, qui ont permis de rassurer et de se donner un cadre commun pour les productions et travaux. Ces principes étaient :

>De ne pas remettre en question les fondements du projet et ses enjeux :
-Être une ressource aux services des initiatives des habitants et des solidarités de proximité ;
-Être une ressource pour les familles du quartier Centre ;
-S'inscrire dans les dynamiques patrimoniales et culturelles du quartier.

>Une association est à créer, avec ses administrateurs et ses instances de gouvernance, mais l'équipe actuelle de salariés reste sur place et pourra ainsi assurer la continuité de fonctionnement.

>Nul besoin de compétences ou d'expertises spécifiques ! Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice, l'objectif est de faire appel à l'intelligence collective et de mettre en commun la diversité et la richesse des différentes expériences.

Dans la phase de mobilisation et d'informations, notre préoccupation était de rendre visibles et concrètes « les coulisses » de la gestion et de l'animation de l'équipement, pour que chacun ait bien toutes les clés de lecture et de compréhension de cette réalité et qu'il puisse choisir, de façon éclairée, de s'engager plus en avant ou pas. Pour ce faire, plusieurs temps de rencontres collectives et d'ateliers ont été réalisés.

Puis il y a eu la phase de la construction de la future gouvernance de l'équipement, et de l'écriture des statuts.

Et elle a été très dense : des rencontres bilatérales, des réunions en grands et petits groupes, le réajustement du calendrier pour se donner davantage de temps, la sollicitation de plusieurs structures extérieures pour un appui à la rédaction des statuts et au règlement intérieur…

L'été 2022, et le début de l'automne se sont transformés en vaste terrain d'investigations et d'explorations : comment traduire l'esprit coopératif du lieu, des points de vigilance sur les enjeux de pouvoir, la place des habitants au sein des instances en lien avec la vocation du lieu, le fonctionnement possible sous forme de « collèges », les droits de votes, la présence d'un collège salariés, la durée des mandats et leur renouvellement, …

L'objectif à atteindre était de concevoir les fondations de la future gouvernance de l'association en charge du lieu de façon durable et sereine, où chacun pourrait trouver son rôle et sa place.

Le 14 octobre 2022, l'association Jeu de Paume Rennes a été officiellement créée.

L'adoption des statuts a permis de valider le but de l'association : «contribuer à l'animation sociale, culturelle et patrimoniale du quartier Centre, en y associant ses habitants et acteurs. Elle assure également la gestion et l'animation de cet équipement de proximité».

Le temps de la passation, avant de pouvoir éprouver réellement le modèle de gouvernance

Dès novembre 2022, les nouveaux administrateurs ont vite été mobilisés sur des dimensions très opérationnelles liées au transfert de gestion. Toutes les parties impliquées dans le projet (CA, Bureau et coprésidents de l'association Jeu de Paume Rennes, l'équipe sur site, celle de L'APRAS, les services et les élu.e.s de la Ville de Rennes) ont œuvré ensemble pour procéder au transfert des « coulisses » du lieu, suivant un calendrier serré et un plan de charge conséquent.

Le Bureau, et plus particulièrement les coprésidents, assurant la fonction employeur, ont également dû se projeter dans le recrutement de la future direction avec en ligne de mire la date du 1er avril 2023, date programmée de la fin de mission de L'APRAS.

3. Les évènements et animations réalisées

L'équipe a poursuivi l'objectif de proposer une programmation annuelle hétéroclite, généraliste, s'adressant à tous les âges et accessible au plus grand nombre.

A travers ces propositions, l'ambition est que chacun puisse découvrir le lieu et y trouver des ressources : pratiques d'activités, espaces de débats sur des sujets d'actualités, croisement de parcours et d'expériences, synergies, …

Quatre temps forts ont été construits de façon collective, notamment avec les réguliers mais aussi avec des partenaires institutionnels et associatifs, et les voisins du Jeu de Paume, notamment quelques petits commerces à proximité avec qui les liens se renforcent.

MARS : L'évènement « Raconte-moi l'égalité » (exposition, ateliers, spectacle…)

AVRIL : SEMAINE DU JEU ! Une semaine dédiée au jeu dans toutes ses formes et pour tous les âges

JUIN : QUINZAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE Plus d'une vingtaine d'animations

NOVEMBRE : SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA PARENTALITE // 2ème édition. Des ateliers musicaux, un parcours motricité, un spectacle, une disco soupe, …

La fréquentation du public a été en constante progression, et de façon significative depuis la rentrée de septembre (par exemple : ateliers complets pour la Semaine Parentalité et Petite Enfance, 60 personnes au pot de fin d'année de décembre).

L'équipe a aussi accompagné et soutenu plusieurs projets à l'initiatives d'habitants du quartier : « Borne In Rennes », ou comment montrer et valoriser l'esprit créatif de certain.e.s pendant la 1ère période de confinement, et le travail de Caroline Fernandes présenté dans le cadre de l'exposition « Pourquoi ne parle-t-elle pas ? Pourquoi ne part-elle pas ?», abordant le sujet des violences intra-familiales. Au-delà de la grande qualité artistique de ces deux propositions, l'accueil de ces projets a été l'occasion de belles rencontres humaines et professionnelles, qui vont donner lieu à de nouvelles collaborations à l'avenir.

L'année 2022 a aussi été l'occasion de concrétiser, et d'intensifier la mise en œuvre de projets en lien avec des acteurs du quartier Centre: les écoles primaires et maternelles Contour Saint-Aubin et Saint-Malo, le collège Echange , le CLSH de Contour Saint-Aubin, le CDAS/PMI Kléber, la Maison des Aînés et des Aidants (MDAA), l'OPAR, l'EHPAD Maison Saint-Thomas de Villeneuve, la Maison Bleue, la Maison de Quartier la Touche, l'Opéra, les librairies indépendantes Planète Io et la Livrerie des Jacobins, …

Ce travail partenarial a aussi permis de créer de nouvelles «passerelles» entre acteurs, au sein et en dehors de l'équipement, au bénéfice des publics avec lesquels chacun travaille au quotidien.

L'équipe a aussi pu concrétiser son souhait d'une programmation estivale plus développée en 2022, en lien et avec le soutien de la Direction de Quartier Centre et le dispositif « un été à Rennes », avec des objectifs globalement atteints : proposer des animations familiales, gratuites et ouvertes à tous, favoriser la mixité des publics et les liens intergénérationnels. Les propositions du CACV de sortie à la journée proposées pendant l'été sont complémentaires à cette programmation, et très pertinentes car elles permettent de rencontrer un autre public, notamment les personnes seules et plus isolées du quartier Centre.

4. Les chiffres clés

L'équipement de quartier a enregistré **1 115** locations/utilisations de salles en 2022.

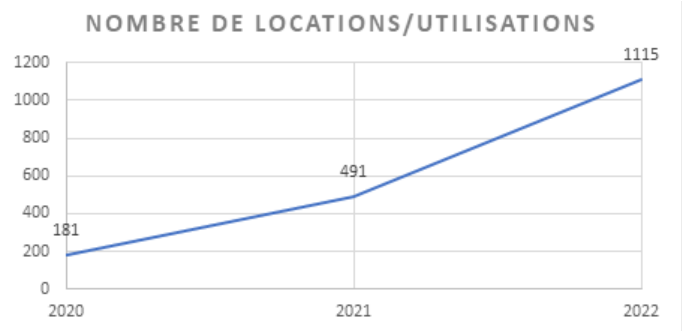

En 2022, l'équipement de quartier a accueilli **171** structures différentes (92 en 2021).

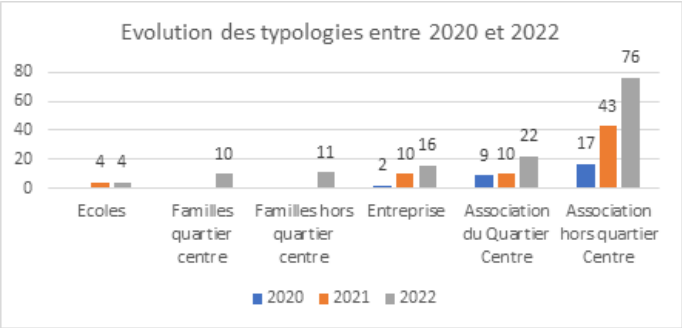

Recettes liées aux locations des espaces du Jeu de Paume :

Pour la première fois en 2022, le montant des recettes liées aux locations de salles 43 810€ et inscrit au budget prévisionnel (40 000€) a été atteint. 77% de ce montant est lié aux locations ponctuelles. Cette proportion est la même qu'en 2021 (78%).

S'il a été difficile d'éprouver le modèle économique en 2020 et 2021 du fait de la crise sanitaire, l'année 2022 peut être considérée comme une « référence » permettant de confirmer que les équilibres financiers pressentis en 2019, dans le cadre de l'étude de préfiguration, étaient réalistes.

A noter qu'il semble difficile d'accueillir un nombre beaucoup plus important de locations que celui enregistré en 2022.

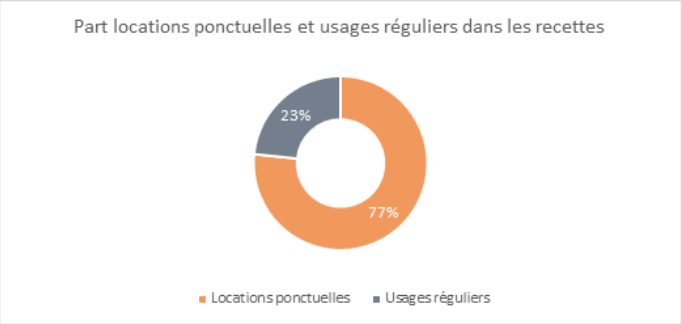

(Un rapport d'activités 2022 spécifique et plus détaillé a été réalisé pour le Jeu de Paume).

2.4 Études et recherches

« Fragilités psychologiques et troubles de la vie sociale – Rôle des institutions / pratiques des professionnels »

A l'issue des études menées en 2003/2004, L'APRAS s'est mobilisée sur deux des axes de travail identifiés à l'issue de ces études : **les logements d'insertion et les coopérations entre acteurs dans les territoires.** Ces travaux ont abouti, entre autres, à la mise en place d'instances partenariales dans les quartiers et à la signature d'un accord-cadre entre le CHGR, les bailleurs, la Ville de Rennes et Rennes Métropole.

Le Conseil Départemental, la Ville de Rennes et le CHGR ont renouvelé formellement leur souhait de voir L'APRAS poursuivre son intervention sur ce thème. Cette orientation a été validée par le CA en 2015.

L'APRAS anime un groupe de travail « fragilités psychologiques et logement » qui est dorénavant une des composantes du Conseil Rennais de Santé Mentale.

Le thème de « l'aller vers » et des différentes formes de médiation et prévention pour favoriser le maintien dans le logement a été retenu.

Un projet de recherche action a été élaboré avec l'ensemble des partenaires à partir de l'orientation ci-dessus.

Cette recherche-action a visé à repérer, prendre en compte des personnes en souffrance/fragilité psychique, fragilisées pour se maintenir dans leur logement dans de bonnes conditions pour elles-mêmes et leur environnement (voisinage, proches, intervenants…) afin de proposer des modalités pour les accompagner. Ces personnes ne sont pas ou plus suivies par les services de psychiatrie.

Un prestataire, le cabinet « Regards Santé » a été retenu. La recherche-action a été réalisée en 2021 (retard dû au contexte sanitaire). Outre le travail documentaire, la recherche a surtout consisté dans un accompagnement des 4 organismes HLM présents sur le quartier dans la formation / l'information des personnels de proximité à une meilleure connaissance des dimensions des fragilités psychologiques et au repérage des personnes en difficulté. Le travail s'est appuyé sur la construction d'une grille de signaux d'intensité variable. Des entretiens ont été menés auprès du CMP ainsi que différents partenaires du champ social (un entretien collectif de la coordination de l'Espace Social Commun, complété par un entretien avec le CCAS). Des temps de travail avec le groupe santé de Maurepas animé par la Direction de quartier ont permis de partager sur ce travail et sur la grille de signaux. Toutefois, le

contexte sanitaire n'a pas permis un accompagnement dans des conditions optimales.

Par ailleurs, la recherche action a mis en évidence les difficultés dans la gestion partenariale des situations complexes.

Ainsi, tandis que l'intention visait la prise en charge des situations peu visible, il s'avère que la prise en charge des situations est difficile. L'instance de coordination, Lampadaire, ne semble plus jouer le rôle qui lui était initialement dévolu, comme c'est le cas pour la majeure partie des instances de concertations sur la ville. Ce point a été soulevé au Conseil Rennais de Santé Mentale.

Les résultats de l'étude ont été présentés en COPIL le 30 mai 2022.

Se pose alors la question de déterminer les suites à donner en termes d'expérimentation, en prenant en compte l'émergence de projets « aller vers » à destination de ces publics en fragilité psychologique.

Le CRSM d'octobre 2022 demande aux membres du GT Fragilités Psychologiques et Logement de se positionner sur l'opportunité de poursuivre ce groupe.

À l'occasion du GT du 3 janvier 2023, les partenaires (Bailleurs, CHGR, Ville de Rennes, Rennes Métropole, Département) se positionnent à l'unanimité en faveur du maintien de ce groupe de travail. Il n'y a actuellement pas d'autre instance équivalente. Il est souhaité d'un outil assez pratique où les objets de travail sont définis et opérationnels.

Ce GT est perçu comme un lieu de repérage et de prise de champ sur les situations de blocage et des améliorations envisageables. Il n'y a pas d'autres espaces qui remplissent cette fonction à ce jour. Il est proposé d'expérimenter, en 2023, un format de trois rencontres qui permettent la mise en partage des travaux menés par les uns et les autres sur les sujets priorisés.

3. L'ANIMATION SOCIALE DE PROXIMITÉ

En 2022, le pôle Animation Sociale a mobilisé 11 salarié·e·s APRAS (+ de 10 ETP) et 3 salarié·e·s GEDES (1.4 ETP) (Groupement d'Employeurs de l'Économie Sociale). C'est le pôle qui compte le plus de salarié·e·s avec des métiers et compétences très variés, qui contribuent aux diverses missions : gestion des locaux et fonds de soutien, construction et accompagnement de dynamiques collectives à l'échelle d'un quartier.

L'équipe s'est particulièrement mobilisée pour accompagner la relance des activités associatives suite à la crise COVID. L'enjeu était de permettre aux acteur·rice·s de retrouver leur place dans les salles polyvalentes, d'accueillir de nouveaux les habitant·e·s des quartiers du Blosne et de Maurepas dans les salles familiales le week-end, et de relancer la dynamique avec les collectifs d'habitant·e·s.

Le niveau d'activité observé en septembre 2022 est proche de celui de 2019.

Par ailleurs, l'équipe du pôle animation a été attentive à l'avancée des projets du renouvellement urbain des quartiers du Blosne et de Maurepas Gros Chêne. Certains locaux gérés par L'APRAS seront directement impactés par des démolitions ou des réhabilitations nécessitant de reloger les associations temporairement ou durablement, le tout dans un contexte de tension des locaux associatifs.

La question de l'augmentation du cout de l'énergie a également demandé à l'équipe une vigilance particulière. Une communication spécifique a été faite pour inviter les utilisateur·rice·s des locaux à davantage de sobriété. Les collègues qui font l'entretien des locaux ont été sensibilisé·e·s pour maitriser les consommations : dépoussiérage des grilles de ventilation et des radiateurs, aération des locaux, désencombrement des radiateurs, programmation du chauffage électrique.

Enfin, la question du trafic de drogue présent sur différents quartiers de Rennes est venue perturber le travail du pôle animation à différents niveaux. Les occupant·e·s des locaux nous interpellent sur la difficulté d'accueillir du public ou de faire leurs activités sur certains îlots. Pour la première fois, certaines associations nous ont demandé à déménager ou ont refusé des locaux à cause du climat d'insécurité.

Les collègues qui travaillent sur Maurepas ont été directement impacté·e·s : dégradations, intrusions, vols, menace de mort pour l'une de nos collègues. A chaque fois, nous avons essayé d'accompagner individuellement et/ou collectivement ces situations. A noter le soutien et la réactivité des services de la Ville de Rennes pour nous aider à construire les réponses les mieux adaptées.

3.1 Des Locaux confiés par les membres de L'APRAS pour dynamiser les quartiers et soutenir la vie associative :

Des locaux répartis dans tous les quartiers de Rennes :

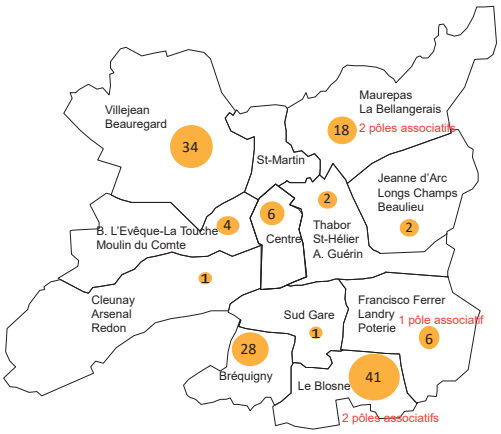

Ces locaux sont la propriété de 5 membres de L'APRAS :

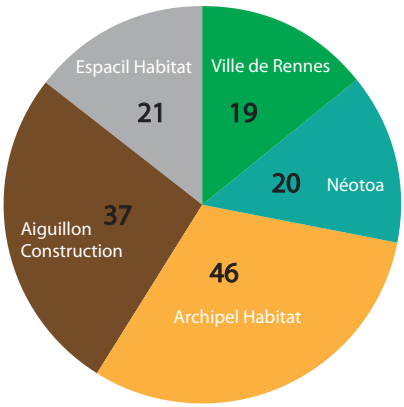

2 TYPES DE LOCAUX…

-5 équipements appelés « pôles associatifs »

-138 Locaux Collectifs Résidentiels situés au RDC des immeubles d'habitation

… pour 2 REALITÉS DE GESTION :

-119 locaux sont AFFECTES à 140 utilisateur·rice·s qui en disposent pour une durée de 3 ans renouvelable.

107 locaux sont utilisés comme bureaux, lieux de permanences, lieux d'activités, réunions ou formations. Plus d'un tiers d'entre eux sont occupés par plusieurs associations. Le partage est d'ailleurs encouragé pour permettre l'accueil de nouveaux projets.

12 sont des locaux de stockage qui permettent aux associations d'entreposer des décors, du matériel, des objets nécessaires à leurs activités et évènements.

L'équipe de L'APRAS intervient ponctuellement dans ces locaux pour rencontrer les occupant·e·s, assurer la veille technique ou des réparations et, à la demande des utilisateur·rice·s, pour faire de la régulation entre les occupant·e·s, notamment quand les locaux sont partagés.

-50 salles POLYVALENTES qui ont accueilli près de 40 000 heures d'activités (contre 25 250 heures en 2021) proposées par plus de 300 utilisateur·rice·s différent·e·s.

Le rôle de L'APRAS est d'assurer toute la gestion pour le bon fonctionnement de ces salles :
-La gestion des plannings des salles, qui fonctionnent du lundi au dimanche : plus de 424 contrats réalisés,
-Le ménage : 5 salarié.e.s assurent toutes les semaines 85 heures de ménage pour maintenir les locaux propres,
-Les interventions de maintenance et les menues réparations : avec des compétences en interne ou en faisant appel à des entreprises,
-L'aménagement : plus de 1 500 chaises / 400 tables et 70 tableaux blancs / 40 cafetières et micro-ondes…

A partir de fin février, les 3 salles familiales ont de nouveau été louées le week-end aux habitant·e·s du Blosne et de Maurepas. Sans aucune communication particulière, les salles ont rapidement été sollicitées. Une centaine de familles ont ainsi pu les louer.

Evolution, en euros, des recettes générées par les LCR polyvalents :

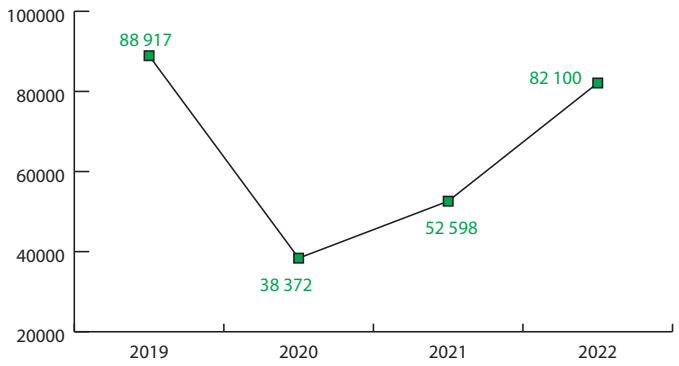

Zoom sur les LCR du square Dullin (quartier Bréquigny)

Sur cet îlot, L'APRAS gère 13 locaux : 11 sont dédiés à des associations (implantées depuis au moins 5 ans dans le quartier, certaines sont là depuis plus de 30 ans) et 2 sont des salles polyvalentes. Ces locaux profitent à 12 associations et 2 collectifs d'habitant·e·s.

La situation dans le square Dullin s'étant dégradée ces dernières années (ressenti d'abandon de la part des habitant·e·s, trafic de drogues qui s'intensifie, …), L'APRAS a décidé de contribuer au soutien de la dynamique associative du square, en lien avec les autres acteurs déjà mobilisés.

Les travaux d'accessibilité pilotés par Aiguillon Construction nous ont permis de rencontrer individuellement toutes les associations et de constater que certaines connaissaient mal leur environnement. En avril 2022, nous avons organisé une rencontre conviviale avec une quinzaine de personnes qui a permis aux acteurs de se présenter et d'échanger sur les projets. Cette première rencontre a permis de faire naître des partenariats entre des structures du square.

Par ailleurs, un nouveau local polyvalent situé au n°43 a été aménagé pour accueillir des activités enfance et jeunesse. Ce local est l'aboutissement d'un travail collectif qui a mobilisé la Direction de Quartier, la MJC Suède, Aiguillon Construction, Breizh Insertion Sport, Le Relais, la Réussite Educative, Unis-Cité, l'AFEV, Par Tout Artiste.

Les travaux d'entretien des locaux :

En 2022, près de 13 000€ ont été alloués pour des travaux de maintenance et d'aménagement dans des locaux.

S'ajoute à cette somme une dotation accordée chaque année par la Ville de Rennes pour améliorer et entretenir les LCR des bailleurs sociaux.

57 615,08 € de travaux ont pu être réalisés dans 24 locaux qui ont principalement concerné des travaux d'isolation, de chauffage et de lumière pour permettre des économies d'énergies.

3.2 Les Pôles Associatifs de Quartier

Les 5 pôles associatifs combinent les 2 types de gestion. Les «bureaux» sont affectés à des associations et les salles polyvalentes accueillent diverses activités et évènements : réunions, formations, cours, ateliers, débats…

Les principales missions de L'APRAS dans ces équipements :

L'L'APRAS s'assure que les associations et collectifs puissent mettre en place leurs projets et activités dans de bonnes conditions, sans conflits d'usage et en impulsant des rencontres qui facilitent l'interconnaissance et la mise en place de projets qui vont dynamiser le quartier. Les missions sont les suivantes :

- Réguler le fonctionnement quotidien et veiller au respect des règles : sécurité, hygiène, partage…

- Veiller à la cohérence et à l'équilibre des activités. L'APRAS est garante et veille à un accès équitable/équilibré pour éviter la sur-appropriation ou la spécialisation. Les pôles doivent accueillir des projets qui concernent les habitant·e·s.

- Organiser des rencontres collectives et individuelles pour améliorer la gestion et l'interconnaissance entre associations.

Il s'agit également de prendre en compte les spécificités de chaque pôle :

- Rester connecté aux enjeux des territoires : quartier, îlot de vie, projets d'aménagement urbain…

- Accompagner l'émergence des projets, activités, partenariats de différente nature grâce aux ressources et outils disponibles à l'échelle de la ville de Rennes.

LE PAM, PÔLE ASSOCIATIF DE LA MARBAUDAIS

-11 salles polyvalentes = 6 180 heures d'activités (le PAM concentre à lui seul plus de 15% du volume d'activité des salles polyvalentes)

-25 bureaux affectés à 19 associations distinctes

33 structures résidentes (associations + collectif d'habitant·e·s) :
GRPAS, ANIME ET TISSE, COMPAGNIE ZUSVEX, LES BECS VERSEURS, MRAP 35, PRENDRE LE DROIT, RUE DES LIVRES, TAKADIDOUM, TROCABULLES, UN TOIT C'EST UN DROIT, SECOURS POPULAIRE IME L'ESPOIR, VRAC
AGIR ABCD, APTE AUTISME, COLLECTIF ECHANGES DE SERVICES ET DE SAVOIRS, ESPOIR AMAL, FRONT DE MERES, LANGUE ET COMMUNICATION, LE CHIEN TÊTE EN BAS, LES PETITS DAIZUS, OEN'O, YOGA POUR TOUS, ANGOLEIROS DO MAR
ALCOOL ET ASSISTANCE, UNICEF 35, KEUR ESKEMM, LES FILMS DU MACADAM, CIE TEKITOI, DEMOZAMAU, SECOURS CATHOLIQUE, GPAS BRETAGNE, GENERATION VERTE 21

Les faits marquants de 2022 :

--> Le PAM, lieu de rassemblement et de solidarité face aux violences et aux tensions.

L'année 2022 a été marquée par des évènements extrêmement violents liés au trafic de drogue, qui ont profondément perturbé les habitant·e·s et les acteur·rice·s du quartier Gros Chêne. Dans ce contexte, le PAM a joué un rôle majeur. En effet, le Hall a permis de réunir les habitant·e·s et professionnel·le·s qui ont pu s'écouter, s'informer, exprimer leurs colères et leurs peurs. C'est en permettant l'accès à cet espace que des projets collectifs et des mouvements de solidarité se sont organisés : marche pour la paix, repas partagés, formations, écoutes collectives, réunions sécurité…

A la rentrée de septembre, l'objectif partagé était de ne pas céder le terrain du PAM aux dealers qui commençaient à s'introduire dans les différents espaces du PAM. C'est la mobilisation et la vigilance des acteurs du PAM, la réactivité et l'accompagnement des services de la Ville de Rennes (DQNE, DAJÉ et prévention de la délinquance) et des services de police qui ont permis de repousser et de maintenir les dealers hors de l'équipement.

Le trafic et les violences qu'il génère font malheureusement partie du paysage et impactent toutes les dynamiques et les projets. Pour autant, les acteur·rice·s restent mobilisé·e·s et le PAM continue d'en attirer de nouvelles·aux.

--> L'accueil de nouvelles associations et de nouveaux publics :

-Génération Verte 21 (protection environnement et promotion de la paix), déjà bien implantée sur le quartier de Maurepas avec comme terrain d'exploration le parc des Gayeulles, l'association s'est établie dans un bureau au PAM afin de faciliter et développer ses activités (animations nature, conférences sur la paix, solidarité internationale, etc.).

-Angoleiros do mar a rejoint le PAM avec une proposition de cours de capoeira gratuits pour les 12-17 ans.

-Le Chien tête en bas propose des cours de yoga destinés aux professionnel·le·s et habitant·e·s de Maurepas, avec des prix adaptés et des cours gratuits.

-Apte Autisme propose des cours de guitare et chant adaptés aux enfants autistes.

-Front de mères, un syndicat de parents de Maurepas, s'est constitué pour organiser ses réunions hebdomadaires ainsi que des évènements de plus grande ampleur en lien avec les acteur·rice·s du quartier : parcours d'écologie populaire, ciné-débats, causeries, braquage de la fête des mères.

-Espoir Amal propose des cours d'arabe et de civilisation aux enfants de la communauté musulmane. Les activités de l'association ont été relogées au PAM suite à l'incendie criminel qui a détruit la mosquée de Maurepas.

--> Le soutien aux HALLES DE MAUREPAS 2022 : cette édition s'est déroulée dans un contexte particulièrement éprouvant : les violences liées au trafic de drogue ainsi que la canicule ont obligé les acteur·rice·s à s'adapter et à travailler sous tension durant tout l'été. Pour autant, la mobilisation a été au rendez-vous. L'APRAS a mis gratuitement à disposition du matériel et des espaces du PAM : le hall, la salle familiale, la cuisine pour accueillir tous les évènements. Nos collègues, Meriem et Stéphane, ont largement contribué au bon déroulement des animations.

Une démarche collective pour travailler l'identité du PAM :

La pérennisation du poste d'animation a permis d'impulser un travail sur l'identité du PAM. Pour cela, nous nous sommes faits accompagner par Nelly Lechaplain de SYNDEO. Les acteur·rice·s du PAM ont été invité·e·s à participer à 2 ateliers qui ont permis de conforter le travail de L'APRAS et de prioriser deux « chantiers » : 1/ Mieux formaliser le projet du PAM pour inscrire l'équipement comme ressource du quartier et comprendre sa singularité à l'échelle de la Ville 2/ Faire des chantiers collectifs qui permettent à tou·te·s de s'investir et de s'ouvrir aux autres.

Une dizaine d'acteur·rice·s du PAM, qui constituent désormais « les Allié·e·s de la table ronde », contribuent régulièrement aux réflexions et permettent à l'équipe de L'APRAS d'avancer sur les 2 chantiers et de poursuivre les objectifs suivants :

Ouverture et lisibilité :

Ouverture de l'équipement aux habitant·e·s du Gros Chêne et meilleure lisibilité de ce qui s'y passe.

125 réservations du hall du PAM dont l'accueil de 6 expositions, 9 soirées projections de film, 5 ateliers de concertations, des actions de solidarité, un forum recrutement, des moments de convivialité… Cet espace modulaire dédié aux initiatives et ouvertes aux habitant·e·s du quartier est mis à disposition gratuitement.

La Kfête de l'IME l'Espoir s'est poursuivie en 2022 et s'est associée aux temps de vente de l'Etale conviviale, organisée par des habitantes et le Secours Catholique. Quatre jeunes achètent, préparent et servent des boissons et gâteaux à prix libres. La Kfête a été plusieurs fois sollicitée pour accompagner des événements au PAM ou ailleurs ; une très belle reconnaissance pour les jeunes et leurs éducateur·rice·s.

Interconnaissance : entre structures du PAM mais aussi avec les acteur·rice·s et les habitant·e·s du quartier. L'APRAS a animé différents temps de travail collectifs et moments conviviaux : des temps de régulation, des réunions de travail, des repas partagés (rePAM et projet M(i)AM en lien avec la Cohue).

Amélioration du fonctionnement : poursuite du travail sur la signalétique dans le PAM : création et accroche de bâches pour différencier les deux entrées, atelier participatif pour renommer les salles du PAM et apporter des touches de couleurs.

Un gros travail sur la sécurisation de l'équipement a été fait : alarmes anti-intrusion, changements réguliers des codes de la porte d'entrée, changement des serrures de plusieurs salles, affichages et réunions pour communiquer sur le fonctionnement et l'accès au bâtiment.

L'enjeu pour L'APRAS est de faire comprendre aux utilisateur·rice·s du PAM que la sécurité est l'affaire de tou·te·s afin que l'équipement puisse continuer à fonctionner tous les jours.

LE PÔLE ASSOCIATIF SAINT-EXUPÉRY

Suite à l'incendie qui a détruit la mosquée de Maurepas en juin 2022, la Ville de Rennes a décidé d'attribuer l'ensemble des locaux à l'association Espoir Amal qui gérait la mosquée et qui utilisait déjà les locaux de Saint-Exupéry pour des activités culturelles.

Accompagnée par les services de la Ville de Rennes, L'APRAS a donc dû reloger en urgence et durant l'été les activités des associations du CLUB M'AIDE LA RIVE (association pilotée par le CHGR) et de BRETAGNE AIDE AUX FAMILLES DE LA VALLEE DE DADES.

LE PÔLE ASSOCIATIF NIMÈGUE

•3 salles polyvalentes

•8 bureaux/espaces de stockage

•7 associations hébergées : Rennes Dades, Les Cols Verts, Jardin Solidaire CS Ty Blosne, Comité de quartier du Blosne, Association Solidarité Loisirs (ASL), Solidarité Bretagne Cambodge, Angola Congo Bretagne.

Le pôle a connu une baisse d'activités en 2022, en vue de la démolition du bâtiment prévue pour 2023. Étant donné la vétusté de l'équipement, certaines activités ont été relogées dès le début de la période hivernale: les cours de langues d'Angola Congo Bretagne, les temps de soutien scolaire d'ASL et les temps de convivialité du Comité de quartier du Blosne. L'association Le Ruisseau a été dissoute.

Pour accompagner la fin de gestion du lieu et le relogement, L'APRAS a rencontré toutes les associations individuellement afin d'échanger sur les activités et les besoins en locaux. Cela a également permis de présenter le nouvel équipement du Polyblosne.

LE PÔLE ASSOCIATIF DU LANDREL

•3 salles polyvalentes

•12 bureaux

•8 associations hébergées : We Ker, Secours Catholique, Monopulpo, Le Souffle et la Flamme, Elektron, Avenir, ASL.

L'association Monopulpo s'est installée en janvier. Cela a engendré une nouvelle présence quotidienne dans le pôle, en plus de celle de We Ker. En fin d'année, le pôle a accueilli les activités de soutien scolaire d'ASL le week-end.

Plusieurs réunions ont permis de mettre en place l'événement «Hiver festif au Landrel» qui a eu lieu en décembre et a rassemblé une cinquantaine de personnes autour de multiples animations (spectacle de marionnettes, exposition, atelier dessin, goûter, concert). Le Secours Catholique et We Ker ont pris part à ce projet, porté par Monopulpo et accompagné par L'APRAS.

Le secteur du Landrel est profondément impacté par le renouvellement urbain. Les cellules commerciales continuent de se libérer. Les travaux de réhabilitation des immeubles voisins se sont poursuivis. Comme pour Nimègue, L'APRAS a rencontré toutes les associations individuellement pour faire le point sur les besoins de locaux en vue des relogements.

LE PÔLE ASSOCIATIF FERNAND JACQ

•3 salles polyvalentes (dont 1 salle familiale)

•4 espaces affectés

•9 associations et 2 collectifs d'habitant·e·s : Epicerie sociale Ty Sol (portée par le Centre Social Ty Blosne), Bel Air, L'Allumette (terrain d'aventure et café associatif), Merlinpinpin, AFS Bretagne, 2 groupes de l'AREJ, Collectif Insertion Finlande, Groupe d'habitants F. Jacq, Lueur d'Espoir, Lutte Ouvrière, Mitokpo.

Le pôle a subi de nouveau des dégâts des eaux par le toit, qui ont notamment touché la salle de jeux. Celle-ci a dû être fermée pendant deux mois en fin d'année, ce qui a empêché les activités des assistantes maternelles (AREJ) et de Merlinpinpin qui n'ont pas pu toutes être relogées.

Les activités de Bel Air (bibliothèque de rue), du Café associatif (L'Allumette) et de l'Epicerie Sociale Ty Sol fonctionnent bien et ont permis aux habitant·e·s de revenir dans l'équipement.

L'APRAS a animé deux temps de rencontre entre associations (juin et octobre) pour créer du lien entre les structures, communiquer sur les événements, réguler l'usage des lieux. Un grand désencombrement du hall et un nouvel affichage sur les vitres extérieures du pôle ont ainsi pu être effectués.

A noter :

-Merlinpinpin a arrêté ses activités dans le pôle à la fin de l'année.
-L'Allumette a désormais deux salarié·e·s à temps plein sur le volet «terrain d'aventure» de l'association.
-L'association Mitokpo est arrivée dans le pôle. Elle propose des activités créatives pour les habitant·e·s du quartier.

3.3 Les actions de soutien aux initiatives des habitants

Tous les projets et activités habituellement soutenus ont en commun de produire des rassemblements pour un public majoritairement adulte ou familial avec comme principal objectif la convivialité. Autant de projets qui avaient été très perturbés à cause de la crise sanitaire. Une collègue, Charlotte Calais, a spécifiquement travaillé pour rétablir le lien avec les collectifs et aider à relancer quelques dynamiques.

L'APRAS soutient les projets et initiatives qui concernent **les habitant·e·s des quartiers prioritaires et locataires du parc social** grâce à plusieurs dispositifs :

Des crédits d'heures pour l'utilisation des locaux :

Les crédits d'heures permettent aux collectifs d'habitant·e·s d'utiliser

des créneaux dans les salles polyvalentes gérées par L'APRAS. Le coût est pris en charge grâce aux financements des bailleurs sociaux.

En 2022, 3 538 heures d'activités ont été réalisées par 18 collectifs d'habitant.es.

Parmi les groupes, on peut citer des ateliers de couture, de jeux de société, des activités manuelles, de cuisine, des groupes de parole et de soutien à l'apprentissage du français…

Le FCIH : Fonds de concours aux initiatives habitants

Ce fonds dédié est habituellement alimenté par la Politique de la Ville qui n'a pas été sollicitée en 2022. Il permet aux habitant·e·s de concrétiser des projets ou événements grâce à des bons d'achat. Des critères ont été mis en place collectivement permettant de décider des montants qui peuvent être accordés. L'argent est versé sous forme de bons d'achat et les factures sont directement envoyées à l'APRAS (60 magasins acceptent ce fonctionnement).

Après trois années de crise sanitaire pendant lesquelles les commissions FCIH n'ont pas pu avoir lieu, celles-ci ont pu être relancées avec une commission qui s'est tenue le 24 novembre. Elle a réuni 9 personnes, soit 5 collectifs d'habitant·e·s, dont 2 nouveaux.

Au-delà de l'attribution des fonds, cette commission est surtout l'occasion pour les collectifs de se rencontrer, se connaître, s'échanger des idées et bonnes pratiques pour organiser des événements, intégrer de nouveaux habitant·e·s… Deux autres commissions sont prévues en mars et juin 2023, ainsi qu'une journée conviviale de rencontre inter-collectifs.

26 projets réalisés par 17 collectifs d'habitant·e·s pour un total de 4 155€ dépensés (160€ en moyenne par projet)

Parmi les projets soutenus : animations de Noël et fin d'année, repas conviviaux, fêtes, jardinage et activités manuelles, galettes des rois, chasse aux œufs…

Le Fonds d'Animation HLM

Le FA HLM est un fonds dédié alimenté par les bailleurs sociaux membres de L'APRAS. Il permet de donner un coup de pouce aux projets d'animation qui s'adressent aux habitant·es locataires des logements sociaux. Priorité est donnée aux projets les plus accessibles et favorisant les rencontres, l'interconnaissance, la convivialité, le partage, la découverte, le cadre de vie.

En 2022 :

-Pour 46 projets étudiés, **38 projets ont été soutenus** à hauteur de **33 650€** (moyenne de 885€ par projet), portés par 32 associations.

-Parmi les projets soutenus : des activités sportives et culturelles (notamment l'été), des fêtes de quartier, des spectacles de théâtre et de danse sur l'espace public, principalement dans les quartiers prioritaires.

3.4 La commission d'attribution des locaux et des fonds de soutien

5 commissions en 2022

Animées par L'APRAS, elles réunissent des représentants des 4 bailleurs sociaux et des services de la Ville de Rennes (un représentant de la DAJÉ et l'une des chargées de mission politique de la ville).

Cette commission a pour rôle :

-D'étudier les dossiers de demandes de locaux formulées par des collectifs d'habitant·e·s et des associations, pour des locaux affectés ou pour des créneaux dans des salles polyvalentes.

-D'étudier les projets qui sollicitent le fonds animation HLM.

-De valider les travaux qui sont réalisés dans les LCR grâce à l'enveloppe de 65 000 € accordée par la Ville de Rennes.

90 demandes de locaux étudiées :

-32 renouvellements

-25 demandes pour des locaux affectés, dont seulement 6 ont pu aboutir.

-33 demandes pour des activités dans des locaux polyvalents (5 refus, dont 20 propositions d'accueil).

L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'ACTION ET DE L'ANIMATION SOCIALE
6 COURS DES ALLIÉS - 35000 RENNES - 02 99 31 52 44 - contact@apras.asso.fr